Périmètre des compétences du SMBB (hors espèces invasives)

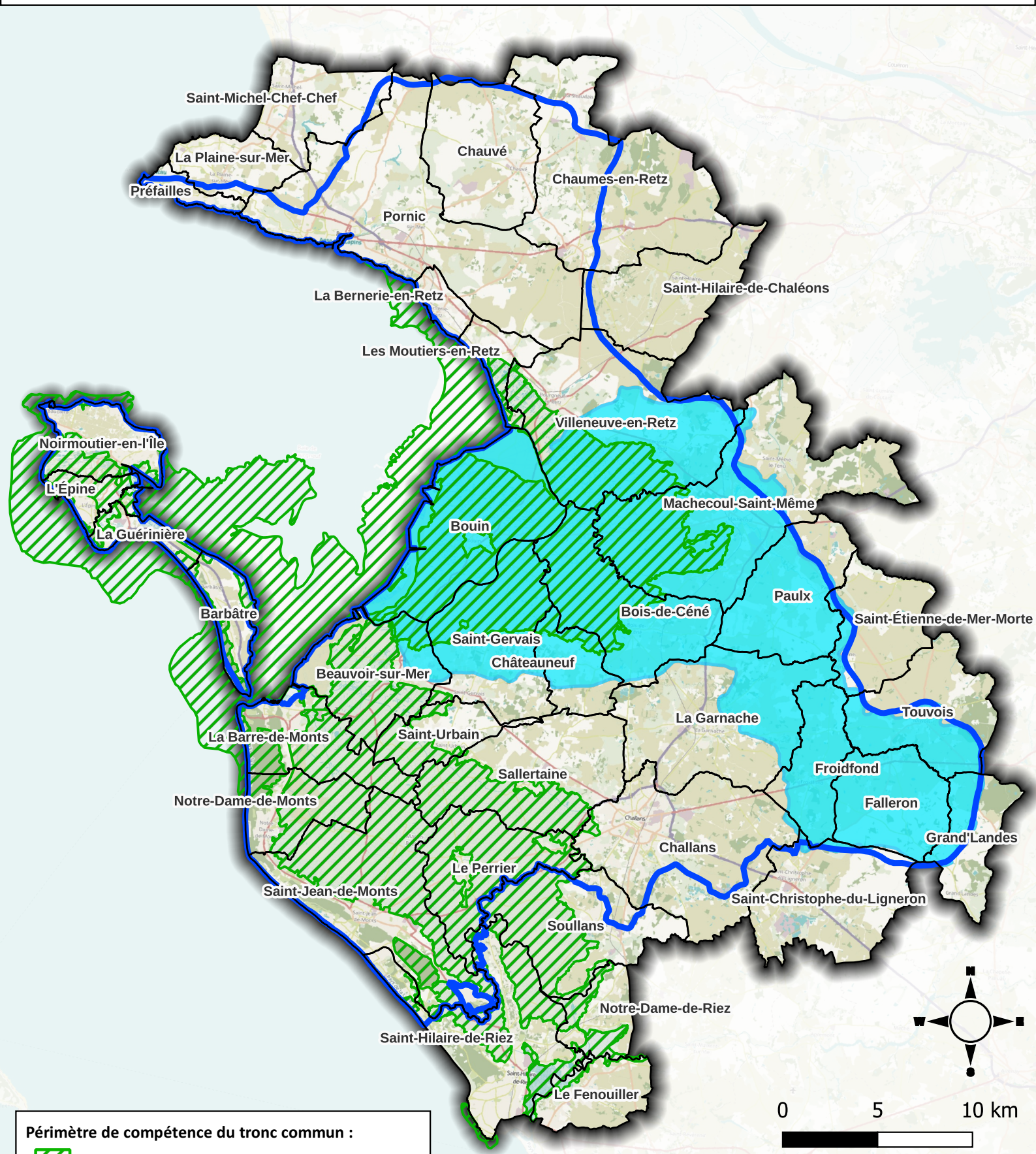

Périmètre de compétence du tronc commun :

- NATURA 2000
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Périmètre de compétence "à la carte" :

- Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), hors espèces invasives

Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
Septembre 2023
Projection Lambert 93, EPSG:2154
Fond de plan : OSM Humanitarian

Gestions des Milieux Aquatiques (GEMA)

Items concernés (1°, 2 °et 8° de l'article L211-7 du Code de l'environnement) :
1/ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
2/ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
8/ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.